

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 20 janvier 1878

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (106r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 20 janvier 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49523>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 janvier 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Sébline, Charles \(1846-1917\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Sur la fondation du journal *Le Devoir*. Déclaration de fondation du journal hebdomadaire *Le Devoir* paraissant le dimanche à Guise, dont Godin est le propriétaire, dont le gérant est Édouard Champury résidant au 38 quai de Béthune à Paris, et qui sera imprimé chez Baré à Guise.

Notes

- Destinataire : Charles Sébline est préfet de l'Aisne du 18 décembre 1877 au 8 octobre 1885.
- La lettre est signée : « Godin | Jean-Baptiste André | Conseiller général de l'Aisne | Manufacturier ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir, Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Baré \[monsieur\]](#)
- [Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)

Événements cités [Fondation du journal Le Devoir \(1877-1878, Guise\)](#)

Lieux cités [38, quai de Béthune, Paris](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Gruyére le 20 Janvier 1798 106

A Monsieur le Préfet de l'Ain.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous déclarer que je fonde un journal intitulé : "Le Dimanche" devant paraître à Gruyére le Dimanche de chaque semaine ; j'en suis le seul propriétaire et en gère moi-même le captivage moment.

Le gérant sera M. Ed. Champenois demeurant actuellement 35 quai de Béthune à Paris, lequel viendra établir sa demeure à Gruyére. Le journal sera imprimé chez M. Maré imprimeur en cette dernière ville.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, de bien vouloir m'accorder réception de cette déclaration, et d'agréer l'assurance de ma parfaite considération

Denys
Jean-Baptiste Pujol
Conseiller général de l'Ain
Bourg-en-Bresse.